

Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2011

Tenu à la Mairie à 19h00

Sont présents :

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION, Maire, Mesdames et Messieurs Marie-Jo ANGLADA PATRIARCA, Michel AUBRUN, Thierry CHABANON, Jean DAVID (arrivé à 19 h 50), Nathalie HAUTOIS, Annie NESME, Elisabeth PASSOT, Didier REY, Serge BURNICHON, Renaud DROUY, Nathalie VERNUS PROST, Jocelyne ROLLET,

Excusés : Messieurs Franck CALAS, Ludovic FARINET

Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION déclare ouverte la séance du Conseil Municipal
Secrétaire de séance élue : Mme Annie NESME.

Le compte-rendu du conseil du 29 Mai dernier est lu par Monsieur le Maire, approuvé et validé par l'ensemble des conseillers présents.

Puis, selon l'ordre du jour :

I/ Travaux voirie 2011 : choix de l'entreprise

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée pour les travaux de voirie à réaliser en 2011. 4 offres ont été déposées et ont fait l'objet d'une analyse.

L'offre la moins disante est proposée par l'entreprise EIFFAGE de Collonges au Mont d'Or (69) dont le montant s'élève à 28 440 € HT. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la validation de l'entreprise à retenir pour ces travaux de voirie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché des travaux de voirie à l'Entreprise EIFFAGE dont le montant s'élève à 28 440 € HT soit 34 014 € 24 TTC et dont les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2011.

II/ Extinction des lampes d'éclairage publics

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer, dans le cadre de nos actions pour le développement durable, d'éteindre les lampes d'éclairage public de 1h00 à 5h00 du matin.

Il rappelle la Loi Grenelle 2 adoptée le 12 juillet 2010 qui prévoit une amélioration de l'éclairage public, tant pour réduire les consommations d'énergie que pour limiter les impacts (pollutions lumineuses, biodiversité). L'économie est estimée à environ 40% du point de vue financier. Cette extinction sera programmée à partir d'août 2011 et un courrier d'information sera transmis prochainement aux administrés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte de modifier les horaires d'éclairage public avec l'extinction des lampes de l'ensemble de la commune de 1 h à 5 h du matin tous les jours de la semaine.

III/ Réfection chemin communal après la S.T.E.P.

Depuis la construction de la S.T.E.P. (station d'épuration), le chemin a été détérioré sur les abords (pose de canalisations) mais l'entreprise mandatée par la Communauté de Communes n'a toujours pas fait les travaux de réfection. Suite à une réunion avec les différents services et l'entreprise, les travaux devraient commencer en septembre ou octobre 2011.

La commune souhaitant que cette route soit refaite dans sa totalité, les frais de réfection de la partie centrale seront partagés à part égale entre la communauté de communes et la commune.

Le chemin des « canards », également dégradé lors des travaux, sera prochainement remblayé. La communauté de communes acheminera les camions de gravier nécessaires et l'étalement de celui-ci sera effectué par les employés communaux.

IV/ Présentation du projet P.A.V.E*.

*Plan de mise en Accessibilité des Voies et Espaces publics (concerne les personnes handicapées ou à mobilité réduite)

Les commissions urbanisme et voiries ont travaillé avec la DDT sur ce dossier.

Il y a un certain nombre de dispositions à prendre. Un projet a été émis pour les aménagements des accès et voies, dans un premier temps. Il porte sur différentes portions, à savoir de la croix Saint Jean au cimetière puis jusqu'aux futures écoles, ainsi que Flurieux pour le quartier Pigeonnier/Chapelle/Croix.

Un projet doit être établi sur l'ensemble des aménagements à effectuer afin de pouvoir obtenir le maximum de subventions.

Les travaux ainsi que leurs financements pourront être échelonnés sur plusieurs années. Le dossier a été déposé au Conseil Général le 27 juin dernier pour validation, puis sera transmis à la préfecture après délibération approuvant définitivement le projet.

V/ Rapport des commissions

Urbanisme : Le cabinet REALITE a réalisé le diagnostic général. En septembre, une nouvelle phase va être lancée (P.A.D.D).

Développement durable : La commission va travailler sur l'établissement d'une Charte de l'environnement. Elle sera lancée autour d'une conférence ou d'une exposition, avec la participation de personnes extérieures et présentée en 2012.

Dans le cadre de l'économie solidaire il a été évoqué la possibilité de mettre en place un marché avec les producteurs locaux.

Ecoles : L'ouverture d'une 6^{ème} classe dès la prochaine rentrée a été validée par l'inspecteur d'académie. Suite à cette ouverture, il va falloir prévoir l'embauche d'une ATSEM et l'achat de mobiliers scolaires.

Communication :

Journée du patrimoine local : cette journée du 19 juin animée par des lectures sympathiques le matin au Château Saint Jean et par une marche de présentation des lavoirs l'après midi a été réussie.

Noms des rues : La commission a fait le point sur ce dossier avec les habitants associés à ce projet. Après délibération en Conseil Municipal, une réunion d'information sera prévue auprès des habitants dans le cadre d'une exposition avec photos et noms des rues, ainsi qu'une découverte hameau par hameau en précisant le nom de chaque rue et son origine.

Animation : Un nouvel atelier marionnettes "intergénérationnel" va être mis en place en septembre avec un spectacle prévu en juin 2012 dont le lieu reste à définir.

Voirie : la commission étudie la pose de barrières et de dos d'ânes inversés sur le chemin de halage afin de limiter la vitesse. Un dossier de subvention sera déposé auprès du CDRA à cet effet.

VI/ Questions diverses

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le rapport annuel 2010 du SMIDOM est à la disposition du public au secrétariat.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur **Le Maire**, lève la séance à 21h00.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 15 Septembre 2011 à 20h30 à la Mairie

Le Maire,

Jean-Pierre CHAMPION

